

Conservatoire de **Château-Thierry**



Saison 2019-2020

Agir pour l'éducation artistique et musicale

Après 50 ans d'existence, le conservatoire municipal est devenu l'un des piliers de l'éducation musicale et culturelle dans notre ville. Né de l'Union Musicale, il partage avec la doyenne des associations castelles une volonté d'ouvrir et rendre accessible la pratique artistique. Sa vocation est d'assurer un enseignement de qualité de la petite enfance aux filières professionnelles, amené à se diversifier encore dans les années à venir.

Plus encore que les fondements théoriques et pratiques, le conservatoire donne goût au jeu collectif et permet à l'ensemble de ses élèves de se produire devant un public. Au cœur d'un réseau musical diversifié et dynamique, sa participation à la vie locale est active. Lors des grands événements que sont le festival et la fête Jean de La Fontaine, et en lien avec les forces vives d'envergure régionale voire nationale que sont les associations : Orchestre à l'école, Concerts de poche, l'Académie Charles Cros ou encore La Biscuiterie, le conservatoire contribue généreusement au rayonnement culturel de Château-Thierry.





Avec la volonté de renforcer encore cette dynamique, la Ville a engagé un projet pédagogique et de développement sur les trois prochaines années. Il permettra d'atteindre de nouveaux objectifs, au premier rang desquels l'obtention de l'agrément « conservatoire à rayonnement communal » et l'installation durable de la structure au sein de l'Espace d'activités U1. Le conservatoire intensifie également ses liens avec le territoire, en créant un département de musiques anciennes, en écho au siècle de Jean de La Fontaine, un département de musiques nouvelles et en diversifiant les actions « hors les murs », lors d'ateliers d'initiation musicale à destination des scolaires avec les associations « Orchestre à l'école » et les « Concerts de Poche ».

Convaincus « que l'art en général, la musique en particulier, nous aide à nous évader », nous invitons le plus grand nombre à vivre l'harmonie au sein de notre école de musique municipale.

Sébastien EUGÈNE

Maire de Château-Thierry

Frédéric JACQUESSON

Maire-adjoint délégué aux grands événements, à l'animation musicale et à la gestion des équipements de spectacle

Le Conservatoire de Château-Thierry en quelques chiffres

Plus de
60 disciplines
enseignées et des
développements
pédagogiques
permanents.

**Plus de 50 ans
d'expérience** et une
identité pédagogique,
artistique et territoriale
affirmée et reconnue.

Un rayonnement
renforcé à travers
des interventions
hors les murs
(**interventions
en milieu
scolaire** auprès
des primaires et
collèges)


26 professeurs
accompagnés d'une
équipe administrative qui
s'engage chaque jour
ensemble, dans le cadre
de missions de service
public, pour dispenser un
enseignement de qualité.

350 élèves par an
accueillis à l'école
municipale de
musique de Château-
Thierry, à partir
de **4 ans**.

Une filière de formation
artistique complète
des premiers pas
de l'apprentissage
jusqu'à la filière de
professionnalisation.
**Dans le cadre du
parcours diplômant,
il y a 96% de
réussite.**

La diffusion et
la création au
cœur du projet
pédagogique à travers
près de **40 concerts,
conférences et actions
culturelles** organisés
chaque année.

L'enseignement au sein du Conservatoire a plusieurs objectifs :

 **Former et accompagner** des amateurs (adolescents ou adultes) de façon à ce qu'ils soient le plus autonome possible avec de bonnes bases techniques musicales.

 **Préparer** aux diplômes décernés par l'Association pour le Développement des Activités Musicales de l'Aisne et éventuellement les amener vers les filières de professionnalisation.

 **Découvrir** la musique et son langage

Cet enseignement est accessible à différentes étapes. Il est toujours basé sur l'acquisition des éléments essentiels puis sur l'approfondissement de ces acquis adapté aux envies et possibilités de chacun.

À partir du CP le cursus diplômant est validé par l'ADAMA et permet de poursuivre ses études vers les filières professionnelles.

Des cursus spéciaux sont destinés aux adolescents ou aux adultes qui désirent s'initier ou se perfectionner.

Département des musiques anciennes

Le Conservatoire de Château-Thierry a récemment ouvert un département dédié aux Musiques anciennes.

Cet enseignement a pour objectif de débiter et de développer la pratique des musiques anciennes (les répertoires d'avant 1750).

Pour le moment, il concerne les instruments suivants :

flûte à bec, violon baroque,
violoncelle baroque, basson baroque,
clavecin et basse continue.

Le département accueille les élèves de violon, violoncelle, basson et piano à partir du 2^{ème} cycle.

La flûte à bec est accessible dès le 1^{er} cycle.

L'enseignement est dispensé sous forme de cours individuels et collectifs (ensembles, musique de chambre...).

Les cours sont hebdomadaires ou mensuels. Le planning est communiqué au moment de l'inscription.



Equipe pédagogique et champs disciplinaires

CORDES

Alto : Philippe Laugier

Guitare : Ludovic Caburet, Maryline Rousseau

Violon : Pascal Frappart

Violoncelle : Céline Rollinger

BOIS

Basson : Yves Pichard

Clarinette : Gilles Clermont, Éric Leurs

Flûte à bec : Sandrine Geoffroy

Flûte traversière : Marion Béranger

Saxophone : Jean-Pierre Gasser

CUIVRES

Cor : Antoine Philippe

Trombone/Tuba : Jean-Luc Sauvage

Trompette : Manuel Haussy

CLAVIERS

Piano : Nadine Jankovic, Olivier Lefebvre, Sophie Rives
et Aurore Jedrzejak-Carrier

PERCUSSIONS

Percussions/Batterie : Patrick Carbonnel

Tambours/Percussions urbaines : Sylvia Sowa-Doyen

VOIX

Chant/Chorales : Sanaé Rodière

FORMATION MUSICALE/ANALYSE

Formation Musicale : Émilie Block-Lenaert, Sophie NotarFrancesco

Analyse : Olivier Lefebvre

DIRECTION DES PRATIQUES COLLECTIVES

Orchestre d'harmonie : Jean-Luc Sauvage,
Jean-Pierre Gasser

Orchestre en Herbe : Philippe Laugier

Chorale Adultes : Sanaé Rodière

Batterie-Fanfare : Jérôme Sowa-Doyen

DÉPARTEMENT MUSIQUES ANCIENNES

Basson : Yves Pichard

Clavecin : Stefano Intrieri

Flûte à bec : Sandrine Geoffroy

Violon baroque : Patricia Bonnefoy

Violoncelle : Céline Rollinger

DÉPARTEMENT MUSIQUES NOUVELLES

Improvisation libre : Olivier Lefebvre

Écriture : Olivier Lefebvre

Small jazz band : Jean-Pierre Gasser

ACCOMPAGNEMENT PIANO

Sophie Rives et Aurore Jedrzejak-Carrier

ATELIER MUSIQUE ET THÉÂTRE

Caroline Thévenin




Les partenariats

Le Conservatoire qui est implanté sur 3 sites (le Conservatoire, Espace d'activité U1, et l'école de la Madeleine) entretient des liens de partenariat avec plusieurs institutions :

 La collaboration entre l'Union Musicale et le Conservatoire a donné naissance à l'**Orchestre d'Harmonie de Château-Thierry**.

 Un partenariat actif avec le **Festival Jean de la Fontaine** permet aux élèves de se retrouver au cours des Ateliers Baroques et de préparer un concert de musique baroque donné au cours de ce Festival.

 En partenariat avec l'**Education Nationale**, le Conservatoire poursuit l'action **Orchestre à l'école** qui a pour objectif d'attirer un public plus large à la pratique musicale. Le conservatoire est présent au sein d'établissements scolaires tout au long de l'année : initiations instrumentales, pause méridienne, chant (avec le soutien des associations Concerts de poche et l'orchestre à l'école).

Le Conservatoire accueille

des associations musicales pour leur permettre de répéter dans de bonnes conditions : chorale Soupape, ensemble vocal Castella, l'ensemble Instrumental de Château-Thierry.

La chapelle Benoîte Madeleine, dont l'acoustique et le cadre sont particulièrement appréciés, permet d'accueillir des concerts de jeunes interprètes (Jeunes Talents, Académie Charles Cros, initiatives privées).

Les modalités d'inscription

INITIATION CYCLE 1

PRATIQUES OUVERTES AUX AMATEURS

Les ré-inscriptions ont lieu au mois de juin et les premières inscriptions en juillet.

Tarifs

Pour les familles de Château-Thierry, les droits d'inscription sont calculés selon le quotient familial et se règlent sur place lors de l'inscription définitive, par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Par ailleurs, au début de leur apprentissage, les élèves ont la possibilité de louer certains instruments auprès du Conservatoire.

Informations pratiques

Les sites de cours du Conservatoire

CONSERVATOIRE

7 rue de la Madeleine
02400 Château-Thierry
03 23 69 04 47
conservatoire@ville-chateau-thierry.fr

ÉCOLE DE LA MADELEINE

10 Ruelle des Prêtres
02400 Château-Thierry

ESPACE D'ACTIVITÉS U1

53 Rue Paul Doucet
02400 Château-Thierry

Les lieux de diffusion

Les différentes manifestations programmées par le Conservatoire se déroulent dans de nombreux lieux : au sein de la chapelle du conservatoire, de la Maison de l'Amitié France - Amérique, du Palais des Rencontres, de l'espace plein-air mais également au sein de la médiathèque Jean Macé et de la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

Les partenaires institutionnels

Le Conservatoire reçoit le soutien du Conseil Départemental de l'Aisne, de l'Association pour le Développement des Activités Musicales dans l'Aisne et de l'Éducation Nationale.





CHATEAU-THIERRY.FR



VILLE CHÂTEAU-THIERRY



@CHATEAU_THIERRY



CONSERVATOIRE
@VILLE-CHATEAU-THIERRY.FR



03 23 69 04 47